

Ici le missionnaire du travail apparaît bien vis-à-vis des organisations ouvrières comme le conseiller moral qui rappelle les directives de l'Eglise sur tous les points où se fait l'intersection des problèmes doctrinaux et des questions techniques. Laissant aux dirigeants ouvriers la responsabilité des décisions et la direction de leurs organisations qui sont vraiment autonomes, il éclaire leur jugement sur les exigences de la doctrine et leur évite ainsi les faux pas et les erreurs d'aiguillage.

Non moins important est le rôle qu'il joue pour établir la liaison parfaite entre les différents secteurs du mouvement ouvrier chrétien, pour assurer entre eux la collaboration fraternelle et l'unité d'efforts d'ensemble, en dépit des spécialisations nécessaires.

Ainsi c'est grâce à lui que pourra se constituer "l'action d'ensemble" dont les élites formées seront les instruments et qui permettra peu à peu au sein des masses, avec le relèvement matériel qui s'impose, le relèvement moral et la rechristianisation sans laquelle tout le reste demeurerait précaire et incomplet.

Ce rôle de coordination entre les activités d'une classe est "complété par une oeuvre de collaboration entre les activités des diverses classes" patronale et ouvrière. Sur ce terrain du rapprochement des classes, le Secrétariat Social s'efforce d'établir les contacts, de favoriser une meilleure compréhension réciproque; de tout son pouvoir il encourage les efforts de la Commission mixte par la documentation qu'il fournit, par les relations qu'il ménage, par les réunions qu'il organise. Le Secrétariat Social est parfois le terrain de rencontre des dirigeants patronaux et ouvriers, non pour traiter des litiges et des questions professionnelles, mais pour amorcer l'étude de problèmes d'intérêt général. Sur ce dernier point, on peut dire que le missionnaire du travail, qui s'occupe surtout des ouvriers, est bien en même temps l'agent de liaison et de rapprochement, qui aide à établir le pont sur lequel se rencontreront enfin les patrons et les ouvriers pour collaborer en vue du bien commun dans la justice et dans la paix.

On le sait maintenant, et qu'on me pardonne d'y insister, l'action du missionnaire du travail, qui vue de l'extérieur aura semblé d'abord s'inspirer presque exclusivement de préoccupations d'ordre social et temporel, s'épanouira en une action de plus en plus directement spirituelle et religieuse. Cette masse ouvrière qui aura été groupée dans les oeuvres sociales par des services temporels, il pourra, avec le concours des élites préparées et influentes, l'inviter à des conférences populaires, l'atteindre par une presse bien adaptée, entrer en contact avec elle dans